

**Questions et réponses concernant la demande de propositions 20182044**

N° de la question	N° de la DP ou de l'invitation	Questions des soumissionnaires	Réponses	Date et heure à laquelle la question a été reçue	Date et heure à laquelle la réponse a été fournie
1	20182044	Lorsqu'il est fait mention de « la ressource proposée par le soumissionnaire » dans la DP, cette expression s'applique-t-elle seulement à la ressource principale ou autant à la ressource principale qu'à la ressource d'appoint? Par ex., à la partie 4 1.1.1, au point M.2, il est dit que la ressource proposée par le soumissionnaire doit être bilingue.	Cette expression s'applique autant à la ressource principale qu'à la ressource d'appoint.		
2	20182044	À la partie 4 3.3, il est écrit que pour obtenir de plus amples renseignements sur les exigences de sécurité, les soumissionnaires devraient consulter le document « Exigences de sécurité pour les demandes de soumissions de TPSGC ». Or, l'adresse URL <a href="http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/lc-pl/lc-pl-fra.html#a31">http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/lc-pl/lc-pl-fra.html#a31</a> ne mène pas à une page accessible. Le BSIF peut-il fournir des instructions ou renseignements supplémentaires?	Cliquez plutôt sur ce lien : <a href="https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/index-fra.html">https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/index-fra.html</a>		
3	20182044	À la partie 4 3.1 a), il est précisé que le soumissionnaire doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'il est indiqué à la Partie 6 - Clauses du contrat subséquent. Devons-nous présenter une demande d'attestation de sécurité maintenant ou attendre de voir si le contrat nous est attribué?	Comme le processus peut être long et que l'attestation de sécurité doit être obtenue avant l'attribution du contrat, il est recommandé d'en faire la demande dès que possible.		

4	20182044	Le soumissionnaire a-t-il des mesures particulières à prendre dès maintenant au regard de l'annexe C – Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité?	Non.		
5	20182044	Est-ce que l'annexe D – Entente de confidentialité doit être signée après l'attribution du contrat, puisque le numéro du contrat n'a pas encore été fourni?	Oui.		